



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
qui s'est tenue le 12 juin 2019, à 18 h 30,
à la bibliothèque de l'École polyvalente de l'Érablière**

| | | |
|---------------------------|--------------------------|---|
| Sont présent(e)s : | Ayotte, Joanne | enseignante |
| | Bacon, Nathalie | parent |
| | Cossette, Jolaine | parent |
| | Deschênes, Éric | parent |
| | Gingras, Frédérique | enseignante |
| | Hébert, Carol | parent |
| | Hotte, Marie-Ève | enseignante |
| | Lapierre, Véronique | élève |
| | Mitamba Mwayua, Florence | parent |
| | Neault, René | représentant du personnel professionnel |
| | Riopel, France | enseignante |
| | Rioux, Nathalie | directrice |
| | Verreault, Julie | enseignante, substitut |

| | | |
|--------------------------|----------------------|---------------------------------------|
| Sont absent(e)s : | Boivin, Sylvain | parent |
| | Desjardins, Nathacha | représentante du personnel de soutien |
| | Gervais, Marc | représentant de la communauté |
| | Girard, Manon | parent |
| | Loyer, Paul | commissaire |
| | Turgeon, Mélanie | enseignante |

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum

M. Deschênes souhaite la bienvenue à tous les membres. Il constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h 01.

2. Adoption de l'ordre du jour (CÉ-2018-2019-74)

M. Deschênes fait la lecture de l'ordre du jour de la rencontre du 12 juin 2019. Dans la section *Questions diverses*, un point est ajouté. Ce dernier porte sur la gamme de vêtements. Mme Verreault propose l'adoption de l'ordre du jour, et Mme Riopel appuie la proposition. Le procès-verbal de la rencontre du 12 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 15 mai 2019 et suivi (CÉ-2018-2019-75)

M. Deschênes demande aux membres du conseil de faire la lecture du procès-verbal de la dernière rencontre et de faire part des corrections à y apporter. Après la lecture du procès-verbal, Mme Bacon propose son adoption. Mme Lapierre appuie cette dernière. Le procès-verbal de la rencontre du 6 février 2019 est adopté à l'unanimité.

Il n'y a aucun suivi à faire en lien avec la dernière rencontre.

4. Parole au public

Aucun membre du public n'était présent.



5. Prévion des activités, sorties éducatives et campagne de financement
M. Deschênes fait la lecture des différents projets de résolution.

**Projet de résolution CÉ 12 juin 2019
pour approbation par courriel**

TITRE : Sortie du centre sportif de Gatineau (CÉ-2018-2019-76)

Il est proposé par monsieur David Fleurimond d'organiser une sortie au centre sportif de Gatineau dans le cadre du cours aquatique en éducation physique.

La sortie aura lieu le mardi 4 juin 2019, de 9 h 15 à 12 h 00 avec monsieur Fleurimond ainsi que 55 élèves d'aquatique de secondaire 1 et 2.

Une autorisation parentale sera nécessaire et le coût total de l'activité de 938.00 \$ sera payé à même le budget aquatique prévu.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. Les membres appuient le projet par courriel.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



**Projet de résolution CÉ 12 juin 2019
pour approbation**

TITRE : Sortie Rafting (CÉ-2018-2019-77)

Monsieur David Fleurimond, enseignant au programme Aquatique, souhaite effectuer une sortie Rafting avec ses élèves de 3^e secondaire. La sortie aura lieu au Rafting Momentum, à Bryson, le 13 septembre 2019 (date à confirmer), de 9 h 00 à 21 h 00.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont:

- ✓ Parfaire certaines connaissances et habiletés techniques ;
- ✓ Raffermer le sentiment d'appartenance en développant la cohésion du groupe ;
- ✓ Sens du leadership.

Le départ de l'école se fera à 9 h et le retour est prévu vers 21 h. Le transport se fera par autobus avec l'équipe de Momentum. L'enseignant suivra celui-ci en voiture. Un ratio d'un guide par bateau de 8 élèves sera respecté. Différents parcours et niveaux de



difficulté seront planifiés afin de respecter les habiletés des élèves. Le diner et le souper seront fournis sur place.

Tous les coûts (90,00 \$ par élèves) seront assumés par le budget aquatique et un formulaire d'acceptation des risques devra être rempli et signé par l'autorité parentale.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. Mme Lapierre appuie la proposition. Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



TITRE : Sortie en kayak et en canot (CÉ-2018-2019-78)

Dans le cadre du cours aquatique en éducation physique, M. David Fleurimond souhaite effectuer une activité de Kayak et canot avec ses élèves de secondaire 2. L'activité a pour objectif de consolider le sentiment d'appartenance en développant la cohésion du groupe et le sens du leadership. De plus, cela permettra de parfaire certaines connaissances et habiletés techniques.

L'activité aura lieu le 27 septembre 2019 (date à confirmer). Elle se déroulera au Lac Beauchamps. Le départ se fera de l'école à 9 h 30 et le retour est prévu à 15 h 30. Le transport sera effectué en autobus scolaire qui sera suivi par un enseignant dans son véhicule. L'élève doit apporter un repas froid.

Les frais de l'activité (50,00\$ par élève) seront payés avec l'argent demandé en début d'année aux parents des élèves du programme aquatique et avec le budget école.

Différents parcours et niveaux de difficulté seront planifiés afin de respecter les habiletés des élèves et d'assurer un encadrement sécuritaire.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. Mme Riopel l'appuie. L'activité est approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



TITRE : Sortie à Edelweiss (CÉ-2018-2019-79)

M David Fleurimond, enseignant, souhaite organiser une sortie avec les 3 groupes du volet aquatique (secondaire 1, 2 et 3) le 7 février 2020, au centre de ski Edelweiss.



Les objectifs poursuivis par cette sortie sont :

- ✓ Parfaire certaines connaissances et habiletés techniques transférables aux sports de glisse ;
- ✓ Raffermer le sentiment d'appartenance en développant la cohésion du groupe;
- ✓ Découvrir et apprécier une activité hivernale en lien avec les trois compétences d'éducation physique dont adopter un mode de vie sain.

Le départ de l'école se fera à 9 h 30 et le retour est prévu pour 15 h 30. L'autorisation parentale sera demandée. La totalité des coûts (33,16 \$ par élèves) seront payés par les frais de programme.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. M. Neault appuie la proposition. Cette dernière est approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



TITRE : Sortie au centre sportif de Gatineau (CÉ-2018-2019-80)

M. David Fleurimond, enseignant, souhaite organiser une sortie au centre sportif de Gatineau dans le cadre du cours aquatique en éducation physique. La sortie aura lieu le 15 avril 2020, de 9 h 15 à 12 h 00 avec les élèves du volet aquatique de secondaire 1 et 2.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Découvrir et parfaire certaines habiletés techniques dans différentes activités aquatiques;
- ✓ Utiliser et découvrir des installations aquatiques sportives de haut niveau;
- ✓ Développer le sentiment d'appartenance et la cohésion du groupe.

Une autorisation parentale sera nécessaire. Le coût de l'activité est de 13,70\$ par élève et sera payé à même le budget aquatique prévu

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. Mme Ayotte l'appuie. Cette activité est approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement





TITRE : Activités canot et raft (CÉ-2018-2019-81)

M. David Fleurimond, enseignant, souhaite organiser, avec ses élèves en éducation physique du programme aquatique secondaire 1, une activité de canots et raft au Lac Beauchamps. Les objectifs poursuivis par cette activité sont de créer un sentiment d'appartenance en développant la cohésion du groupe et le sens du leadership. De plus, cela permettra de parfaire certaines connaissances et habiletés techniques.

L'activité aura lieu le 27mai 2020 (date à confirmer). Le départ se fera de l'école à 9 h 30 et le retour est prévu à 15 h 30. Le transport se fera en autobus avec l'équipe de Momentum et un enseignant suivra le groupe avec son véhicule.

Les frais de l'activité (53.57\$ par élève) seront payés avec l'argent demandé en début d'année aux parents des élèves du programme aquatique et avec le budget école.

Différents parcours et niveaux de difficultés seront planifiés afin de respecter les habiletés des élèves et d'assurer un encadrement sécuritaire et un formulaire de consentement devra être rempli et signé par l'autorité parentale pour chaque élève.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. Mme Riopel appuie la proposition. L'activité est approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



TITRE : Utilisation des terrains boisés et pistes cyclables près de la Polyvalente de l'Érablière (CÉ-2018-2019-82)

Luc Sirois, David Fleurimond, Marie-Hélène Couture, Nabil Aouadi et Carolane Lauzon-Chauret (enseignants) demandent l'approbation du Conseil d'établissement de la Polyvalente de l'Érablière afin de pouvoir utiliser les terrains et pistes cyclables autour de l'école dans le cadre des cours d'éducation physique et du club de course pour l'année 2019-2020.

Nous utilisons ces terrains depuis plusieurs années pour initier nos élèves au cross-country, à la technique de course, à la course d'orientation en forêt, à la raquette en hiver, au patinage sur glace, etc.

Nous utilisons aussi la piste cyclable qui longe le boulevard de la Vérendrye jusqu'à l'Avenue Gatineau pour faire de la course.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. Mme Ayotte l'appuie. L'activité est approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement





TITRE : 40 km de vélo (CÉ-2018-2019-83)

M. Luc Sirois, enseignant en éducation physique, souhaite effectuer une sortie sportive, 40 km de vélo, avec ses élèves de 5^e secondaire. La sortie aura lieu entre la mi-septembre et le début octobre 2019, entre 9 h 15 et 15 h 45. Le départ se fera de l'école en direction d'Ottawa et en faisant un arrêt aux écluses. Ils passeront également par le parc Moussette et le lac Leamy.

Les parents devront amener leurs enfants avec leur vélo le matin et venir les chercher à 15 h 45, avant les autobus. Les élèves devront avoir un vélo en bon état, un casque protecteur, un habillement convenable selon la température, un dîner, une bouteille d'eau, ainsi que leur carte d'assurance maladie.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- ✓ Développer la cohésion de groupe en début d'année;
- ✓ Découvrir des pistes et bandes cyclables sécuritaires de la région de l'Outaouais;
- ✓ Apprendre des comportements sécuritaires et préventifs à vélo selon le code de la sécurité routière du Québec.

Tous les frais seront assumés par l'école et l'autorisation parentale sera demandée. Les élèves qui ne pourront pas participer à la sortie devront se présenter à l'école et suivre ses cours prévus à l'horaire.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. Mme Cossette l'appuie. L'activité est approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



6. Listes des effets scolaires 2019-2020 (CÉ-2018-2019-84)

Mme Rioux présente aux membres du conseil d'établissement la liste des effets scolaires pour l'année scolaire 2019-2020. Elle porte l'attention des membres au fait qu'il est de nouveau possible pour les écoles de demander des frais aux parents pour les cadenas qui sont fournis par l'école. La calculatrice est réapparue parmi les effets scolaires dont l'achat pouvait être recommandé aux parents. Mme Bacon se demande s'il existe un plafond pour les frais associés à la liste des effets scolaires. Mme Rioux l'informe qu'il existe des seuils de 284\$ pour les élèves du premier cycle et de 272\$ pour les élèves du deuxième cycle.

Puisqu'il est question de frais associés à la scolarité, Mme Rioux aborde le septième point de la rencontre, soit les frais de concentration pour l'année scolaire 2019-2020. Elle confirme que l'école respecte les encadrements ministériels en termes de frais de concentration. Les montants exigés par année pour les différents programmes ne dépassent pas 400\$. Il arrive que les montants varient d'une année à l'autre en fonction des activités, notamment pour le programme aquatique.



Certains parents s'inquiètent toutefois de la possibilité qu'un enfant doive se retirer d'un programme en raison des coûts. Mme Rioux les rassure en affirmant que cette situation n'est jamais arrivée et que, si elle devait se produire, il existe des mesures pour soutenir les élèves et les familles.

À la suite de la présentation des sixième et septième point, les membres du conseil doivent adopter une résolution pour entériner les listes d'effets scolaires et les frais de concentration. Mme Cossette propose l'adoption de la résolution, et Mme Riopel appuie sa proposition. La résolution est adoptée à l'unanimité.

7. Fond à destination spéciale (CÉ-2018-2019-85)

Mme Rioux informe les membres du conseil d'établissement qu'il existe un fond à destination spéciale dans lequel s'inscrivent notamment les dons faits à l'école. Les montants résiduels peuvent être transférés d'une année à l'autre. Les membres du conseil d'établissement lui demandent pour quoi seront utilisés ces fonds. Ces derniers seraient utilisés pour réaménager la salle de musculation.

Mme Ayotte propose l'adoption du transfert du fond à destination spéciale. Mme Lapierre appuie la proposition. Le transfert du fond à destination spéciale est adopté à l'unanimité.

8. Éducation à la sexualité (CÉ-2018-2019-86)

Après une introduction musicale fort colorée, M. Neault débute sa présentation sur le programme en éducation à la sexualité. Le programme propose un continuum de la maternelle jusqu'à la cinquième secondaire. Le but du programme est d'amener les jeunes à se questionner sur leur sexualité, de les faire réfléchir.

Si un récent sondage auprès des enseignants semblent révéler que ce sont surtout les enseignants en éthique et culture religieuse qui abordent les thématiques associées à l'éducation à la sexualité, M. Neault insiste sur le fait que tous les enseignants sont concernés et qu'il est possible de faire des liens entre les contenus d'enseignement des différentes disciplines et ceux du programme d'éducation à la sexualité. Il souhaite d'ailleurs solliciter leur participation au comité sur l'éducation à la sexualité l'an prochain.

Différents défis attendent donc M. Neault pour la prochaine année, dont celui de l'implantation du programme et de la gestion humaine. Il travaillera aussi à la planification des thèmes et à l'animation d'ateliers auprès des élèves, en s'assurant de toujours y mettre une dose d'humour (petit clin d'œil ici à l'éléphant en sous-vêtements...).

Certains parents et enseignants formulent des craintes par rapport aux contenus à la manière dont ces derniers seront transmis. À ce sujet, M. Neault rassure les membres du conseil en assurant que tous seront soutenus et accompagnés dans l'implantation du programme, notamment par les conseillers pédagogiques.

Mme Cossette propose d'adopter le plan d'action en ce qui a trait à l'éducation à la sexualité. Mme Mitamba l'appuie. Le plan d'action relatif à l'éducation à la sexualité est adopté à l'unanimité.



9. Rapport annuel (CÉ-2018-2019-87)

Le président présente le rapport annuel dans lequel il rend compte des activités du conseil d'établissement au cours de l'année scolaire 2018-2019.

Mme Ayotte propose l'adoption du rapport annuel, proposition appuyée par Mme Riopel. Le rapport annuel est adopté à l'unanimité.

10. Information – Mot de la directrice

Mme Rioux informe les membres du conseil d'établissement que, à la suite d'un processus de dotation, c'est Mme Gabrielle Patry qui a obtenu le nouveau poste cadre à l'école. Elle sera responsable de la programmation et du dossier des évaluations de fin d'année. Elle sera accompagnée par un partenaire au début de son mandat afin de se familiariser avec les logiciels, notamment avec GPI. L'ajout de Mme Patry au sein de l'équipe de gestion permettra une meilleure répartition des dossiers.

Mme Vicky Guay, directrice adjointe à l'École polyvalente de l'Érablière, a obtenu un poste de directrice à l'école primaire le Tremplin. Tout le personnel lui souhaite bonne chance dans ses nouveaux défis. La dotation se fera sous peu.

Mme Rioux souhaite faire un retour sur la soirée du 40^e anniversaire de l'école qui a été une véritable réussite. Elle a eu la chance de rencontrer plusieurs anciens directeurs et directrices, dont M. Fournier, M. Saumure, Mme Boucher et Mme Bédard.

Elle mentionne aussi que la soirée de remise de diplômes a eu lieu à la fin du mois de mai dernier. La soirée a été très touchante. Les activités pour les finissants se poursuivent avec l'après-midi des finissants et le bal. Différentes activités les attendent, comme la plantation d'un érable et la signature d'une mosaïque.

Mme Rioux souhaite terminer son mot en remerciant les membres du conseil d'établissement. Elle se sent soutenue par le conseil qui partage le poids de la responsabilité avec la direction en n'émettant pas de jugement négatif.

11. Mot du délégué au comité de parents

Le délégué au comité de parents est absent. Il n'y a donc pas de mot du délégué au comité de parents.

12. Mot du commissaire

M. Loyer est absent, donc il n'y a pas de mot du commissaire.

13. Mot des enseignants

Mme Ayotte présente les nouveaux produits de l'entreprise Érablisac. L'an prochain, les élèves feront la vente de sacs coursiers et de sacs de piscine. Les nouvelles machines à coudre industrielles arrivent bientôt. Les élèves pourront les utiliser dès la prochaine rentrée scolaire. Mme Ayotte est aussi fière d'annoncer qu'Érablisac sera présent pour une deuxième année consécutive au Marché de Noël au Musée canadien de l'histoire.

Mme Hotte souhaite faire un retour sur la journée verte qui a été un franc succès. Plus de 600 jeunes ont participé à l'une ou l'autre des activités offertes. Huit autobus se sont rendus à la Ronde avec les jeunes. Le 25 juin prochain, l'équipe de la vie étudiante fera



un bilan de ses activités. Mme Hotte profite de l'occasion pour souligner l'excellent travail de Mme Jessika D'Aoust pour la réussite de la journée verte.

Mme Verreault fait un retour sur la soirée de remise des diplômes en insistant sur la qualité du discours de Mme Lapierre. Elle informe les membres du conseil que la période d'examens est maintenant commencée.

14. Mot de la représentante du personnel de soutien

Mme Desjardins est absente, donc il n'y a pas de mot de la représentante du personnel de soutien.

15. Mot du représentant du personnel professionnel

M. Neault profite de la fin de l'année scolaire pour faire son bilan. Il est fier de sa première année à l'école. Il mentionne que son local est ouvert pour toute la durée des examens.

16. Mots des représentantes des élèves

Mme Lapierre souhaite remercier le comité de la vie étudiante pour la journée verte. Les élèves ont apprécié l'expérience.

La période des examens est commencée et entraîne son lot de stress, surtout chez les finissants qui anticipent la fin de leurs études secondaires.

Finalement, Mme Lapierre remercie le conseil d'établissement de faire une place aux élèves.

17. Mot du représentant de la communauté

Mme Amyot parle d'un projet en collaboration avec la commission jeunesse dans le but de s'intéresser aux pratiques exemplaires pour former des citoyens actifs et engagés dans leur milieu. La commission jeunesse est une belle expérience pour les jeunes qui souhaitent s'impliquer, mais il semble qu'il soit difficile de faire le transfert des informations et des projets dans les milieux scolaires. Les sièges disponibles pour les élèves de l'École polyvalente de l'Érablière seront comblés sous peu.

Mme Amyot présente aux membres du conseil l'aboutissement d'un projet mené en collaboration avec la Société des transports de l'Outaouais (STO). Des améliorations ont été apportés à différents trajets. De plus, l'Association des résidents du quartier Limbour travaille elle aussi à améliorer le transport, mais il s'agit ici de transport actif. Des parcours de marche ont été lancés.

18. Questions diverses

Une question est portée à l'attention du conseil d'établissement. Certains élèves se questionnent sur la possibilité d'offrir la tunique de la gamme de vêtements en plus d'une couleur. Mme Rioux affirme que l'équipe va travailler à un renouvellement de la gamme.

À ce sujet, les parents se demandent si le coton ouaté sans capuchon est populaire auprès des jeunes. Les enseignants et la direction indiquent que ce n'est pas le cas.



19. Date et heure de la prochaine séance

Il n'y a pas encore de date pour l'assemblée générale. La convocation sera transmise aux parents. Mme Rioux souligne que le poste de président sera vacant et qu'il sera comblé lors des élections qui se tiennent pendant l'assemblée générale.

20. Levée de la séance (CÉ-2018-2019-88)

Avant de lever la séance, M. Deschênes souhaite remercier tous les membres du conseil. Cette réunion marque la fin de vingt ans d'implication dans le milieu scolaire. Il souhaite une bonne continuation à tous. La levée de la séance est proposée par Mme Ayotte. Mme Rioupel appuie la proposition. La séance est donc levée à 21 h 29.

Éric Deschênes, président

Nathalie Rioux, directrice